



Région  
**Hauts-de-France**

Le Président

Dossier suivi par : XT-AG-LD

Monsieur Karmenu VELLA  
Commissaire Européen  
Commission Européenne  
Bâtiment Berlaymont  
200 Rue de la Loi  
1049 BRUXELLES - BELGIQUE

Lille, le **30 AVR. 2018**

Objet : pratique du no-kill appliquée au bar pour les pêcheurs plaisanciers

*chr*

Monsieur le Commissaire Européen,

La Commission Européenne a récemment décidé d'imposer la pratique du no-kill à la pêche du bar pour les pêcheurs plaisanciers. Cette décision a été très mal accueillie par les milliers de pêcheurs des Hauts-de-France. Ceux-ci sont tout à fait conscients des menaces qui pèsent sur l'espèce et attentifs à son avenir : ils ont ainsi préconisé une augmentation de la taille minimale requise pour la pêche du bar (passée de 36 cm à 42 cm).

La pratique du no-kill impose aux pêcheurs de ne pas garder la moindre de leurs prises. Cette décision me semble excessive, car la pêche de loisir est une pratique soucieuse de la bonne gestion des ressources de la mer. En effet, elle permet de sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à la préservation des écosystèmes marins. Elle joue également un rôle important dans l'économie locale de tout le littoral, à travers la construction, la vente et l'entretien des bateaux de plaisance et la commercialisation du matériel de pêche. La pêche fait ainsi partie du patrimoine immatériel de notre Région, et cette décision risque de lui porter préjudice.

C'est pourquoi je vous demande de reconsidérer cette décision, pour atteindre un meilleur équilibre entre la protection du bar et le respect des habitants de nos littoraux. C'est ce genre de décisions incompréhensibles, lointaines et brutales qui suscitent une désaffection croissante de nos citoyens pour l'Europe. Revenir dessus serait en revanche un beau signal d'écoute et de compréhension des enjeux de proximité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Européen, l'expression de ma considération distinguée.

*Sm : m1,*

**Xavier BERTRAND**

Copie adressée à :

Monsieur Stéphane TRAVERT, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Monsieur Alain CADEC, Président de la Commission de la Pêche du Parlement européen  
Madame Natacha BOUCHART, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de la Mer, des Ports, et de la politique du littoral

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr